

ÉNONCÉ DES RÉSULTATS
2^e DIALOGUE RÉGIONAL DU FAFOA
SOUS LE THÈME
PROMOTION DE LA TRANSPARENCE DANS LA GOUVERNANCE DES
INCITATIONS FISCALES EN AFRIQUE DE L'OUEST
21 OCTOBRE 2020

INTRODUCTION

1. Des représentants de toute la région de l'Afrique de l'Ouest, principalement des ministères des finances et des administrations fiscales de 15 pays membres de la CEDEAO, des partenaires au développement, des organisations de la société civile, des parlementaires régionaux, des universitaires et des fiscalistes se sont réunis virtuellement le 21 octobre pour participer au Dialogue politique de haut niveau sur la promotion de la transparence dans la gouvernance des incitations fiscales en Afrique de l'Ouest. Le Dialogue politique de haut niveau (HLPD) a été organisé pour réunir diverses parties prenantes des administrations fiscales, des ministères des finances et de la planification, du monde universitaire, des organisations de la société civile (OSC), des parlementaires et de la Commission de la CEDEAO. L'objectif était de partager les expériences et les attentes de l'Afrique de l'Ouest sur la voie à suivre dans la formulation des cadres de politique fiscale solides aux niveaux national et sous-régional afin de mieux utiliser les incitations fiscales pour prévenir les fuites fiscales et attirer l'afflux nécessaire d'investissements directs étrangers (IDE).
2. Les participants ont souligné la nécessité de tirer parti des expériences partagées pour que les régimes d'incitation fiscale en Afrique de l'Ouest soient bien gérés et produisent les bons résultats en termes d'avantages socio-économiques pour les pays membres du FAFOA. En outre, la réunion a discuté de divers aspects et options pertinents pour la gestion des incitations fiscales, notamment la cession de l'autorité de formulation des politiques fiscales aux ministères des finances et de l'administration des incitations fiscales aux autorités fiscales, la mise en place de mécanismes de contrôle des incitations fiscales efficaces et efficaces ainsi que l'élaboration d'une approche gouvernementale globale des questions relatives aux incitations fiscales. Les participants se sont activement engagés dans cet événement historique et ont résolu de tirer parti de leurs synergies pour concevoir ensemble des régimes d'incitation fiscale solides et virils.
3. La réunion a été organisée par le FAFOA avec le soutien d'OSIWA et de la Fondation Ford.
4. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Philippe K. Tchodie, Président du FAFOA et Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes. Il a félicité le FAFOA l'organisation de l'événement, puis a déclaré que ce rassemblement historique offrait aux pays membres du FAFOA l'occasion de partager leurs expériences afin de mieux gérer et utiliser les potentiels inhérents à l'utilisation des incitations fiscales pour parvenir au développement économique, en particulier dans le sillage de la COVID-19. M. Babatunde Oladapo, Secrétaire exécutif du FAFOA, a réitéré dans son allocution l'engagement du Forum à fournir une plateforme de partage des connaissances entre les administrations

fiscales et les diverses parties prenantes sur des questions d'actualité pertinentes pour la promotion de la fiscalité en tant que pôle du développement économique en Afrique de l'Ouest.

5. Après l'ouverture et les délibérations du HLPD portant sur le thème **Promotion de la transparence dans la gouvernance des incitations fiscales en Afrique de l'Ouest**, les résultats et les résolutions suivant ont été mis en évidence :

RÉSULTATS ET RÉSOLUTIONS

6. La réunion a reconnu l'importance d'une approche gouvernementale globale et d'un engagement multipartite pour la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA. En particulier, les rôles des Communautés économiques régionales (CER), en l'occurrence la Commission de la CEDEAO et son agent, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), en tant qu'agents pour la promotion du développement économique en Afrique de l'Ouest ont été mis en évidence ;
7. Les participants ont identifié d'énormes déficits de financement des infrastructures dans les différents États membres, un ratio dette/PIB élevé parmi les pays membres de la CEDEAO qui sont pour la plupart des pays à faible revenu, une faible assiette fiscale dans les États membres, entre autres, comme autant de défis à relever pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA. Pour les atténuer, les participants à la réunion ont convenu que pour élargir l'assiette fiscale, les gouvernements d'Afrique de l'Ouest doivent fournir des incitations à faire entrer davantage de personnes dans le filet fiscal ; repositionner les banques dans les pays pour qu'elles deviennent des acteurs mondiaux. En outre, ils ont réitéré la nécessité pour les institutions financières panafricaines (Fonds monétaire africain, Banque africaine d'investissement et la Banque centrale africaine) de devenir opérationnelles grâce à la poursuite de politiques appropriées de convergence macroéconomique et à l'apport des capitaux requis par les États membres.
8. Les participants au Dialogue politique de haut niveau ayant identifié les défis posés par la multiplicité des incitations fiscales improductives dans la sous-région et la facilitation des fuites massives de recettes fiscales qui en découle, qui ont limité la capacité des gouvernements à mobiliser des ressources, ont donc appelé à l'harmonisation des politiques d'incitation fiscale entre les pays d'Afrique de l'Ouest. En outre, les participants ont reconnu le succès enregistré dans l'adoption du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO, qui a été décrit comme un pas dans la bonne direction et ont insisté sur la nécessité de formuler des lignes directrices sous-régionales en matière d'incitations fiscales, tout en soulignant qu'il faudrait faire davantage pour rationaliser et coordonner les politiques d'incitations fiscales en Afrique de l'Ouest.
9. En outre, le groupe d'experts a recommandé qu'alors que les pays d'Afrique de l'Ouest cherchent à augmenter les recettes fiscales pour atteindre les objectifs de mobilisation des recettes intérieures après la pandémie de COVID-19, la région d'Afrique de l'Ouest, par l'intermédiaire de la CEDEAO, doit chercher à s'entendre sur une politique d'incitations fiscales qui décourage l'échange de recettes fiscales contre des investissements supplémentaires, car cette « course vers le bas » aggrave la situation de tous les pays.
10. Le HLPD a convenu que pour améliorer la transparence dans l'administration des incitations fiscales, les gouvernements doivent systématiquement effectuer une analyse

coût-efficacité et soumettre les mesures d'exonération fiscale au contrôle du Parlement et des citoyens dans tous les États membres de la CEDEAO.

11. Les participants ont convenu que pour que l'Afrique de l'Ouest puisse récolter les bénéfices des incitations fiscales, une nouvelle approche de l'utilisation des incitations fiscales qui inculquera les valeurs du suivi et de l'évaluation doit évoluer principalement pour encourager la diversification économique vers les industries traditionnelles telles que les industries manufacturières et les services à valeur ajoutée tout en décourageant une dépendance excessive à l'égard des industries extractives.
12. Comme étape supplémentaire pour le suivi des performances des incitations fiscales, le HLPD a recommandé la mise en place d'un système sous-régional et national de suivi de la transparence des incitations fiscales qui fournirait des informations de base pour l'étude d'évaluation des incitations fiscales et un moyen de diffuser les bonnes pratiques en Afrique de l'Ouest.
13. La réunion a reconnu l'importance de la déclaration des dépenses fiscales pour promouvoir la transparence dans la gestion des incitations fiscales et a donc appelé les gouvernements d'Afrique de l'Ouest à adopter cette pratique afin de réduire les abus souvent associés à l'administration de cette politique fiscale tout en recommandant que la déclaration des dépenses fiscales soit adoptée comme pratique standard et fasse partie intégrante du processus budgétaire annuel des pays membres.
14. Le HLPD, reconnaissant la rareté des instruments juridiques réglementant les incitations fiscales dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, appelle donc à des engagements parlementaires plus solides et renforcés pour améliorer les lois et les politiques et fournir ainsi des outils permettant de favoriser l'élargissement des assiettes fiscales et de combler les pertes de recettes.
15. Alors que l'administration fiscale et la formulation des politiques impliquent une utilisation concertée des capacités entre les institutions, le manque de mise à profit des synergies et de la collaboration entre les institutions est reconnu comme une opportunité inutilisée dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Pour assurer une participation accrue, éviter les doubles emplois, promouvoir la coordination et la collaboration, les participants reconnaissent donc maintenant la nécessité de resserrer les liens entre les praticiens de la fiscalité et les institutions comme l'Union ouest-africaine des instituts fiscaux, les unions d'instituts fiscaux et de comptables agréés, entre autres praticiens. La mise en commun des ressources techniques devrait permettre d'accumuler l'expertise nécessaire pour combler les lacunes en matière de capacités dans les politiques et l'administration fiscales, comme la fiscalité de l'économie numérique et la fiscalité internationale associée aux prix de transfert, l'érosion de l'assiette, le transfert des bénéficiaires et les accords de double imposition.
16. La réunion a souligné la nécessité pour les administrations fiscales et les ministères des finances de travailler ensemble en tant que partenaires du progrès, ce qui constitue la panacée nécessaire à la formulation de politiques fiscales durables et ayant un impact positif. En outre, les participants ont recommandé l'implication des fonctionnaires des administrations fiscales à tous les niveaux du processus de formulation de la politique fiscale comme un ingrédient essentiel pour promouvoir l'adhésion et le soutien pendant le processus de mise en œuvre. De plus, le panel a recommandé un dialogue et une communication constants entre les deux institutions, que ce soit au stade initial de la formulation des politiques ou à un stade ultérieur de leur mise en œuvre, afin d'aplanir les

éventuels malentendus et conflits, tout en notant qu'une meilleure sensibilisation à la fiscalité des autres instances gouvernementales, telles que le pouvoir législatif et judiciaire, garantirait le développement d'une politique fiscale solide.

17. Enfin, les participants ont félicité le FAFOA pour avoir pris l'initiative d'organiser le Dialogue de haut niveau sur un sujet de grande importance pour tous et ont demandé au FAFOA de soutenir l'organisation annuelle de l'événement en tant que véritable plateforme de débat sur les questions fiscales contemporaines par diverses parties prenantes tout en forgeant des collaborations dynamiques entre la politique fiscale et les administrateurs fiscaux.

Si l'on en juge par le niveau d'engagement au cours du Dialogue politique de haut niveau sur les incitations fiscales en Afrique de l'Ouest et par la qualité des recommandations reçues des participants et consignées dans la déclaration finale, il est clair que si celles-ci sont adoptées par les responsables en matière de politique fiscale, la pratique et l'administration des incitations fiscales en Afrique de l'Ouest donneront de meilleurs résultats.